Image not found or type unknown

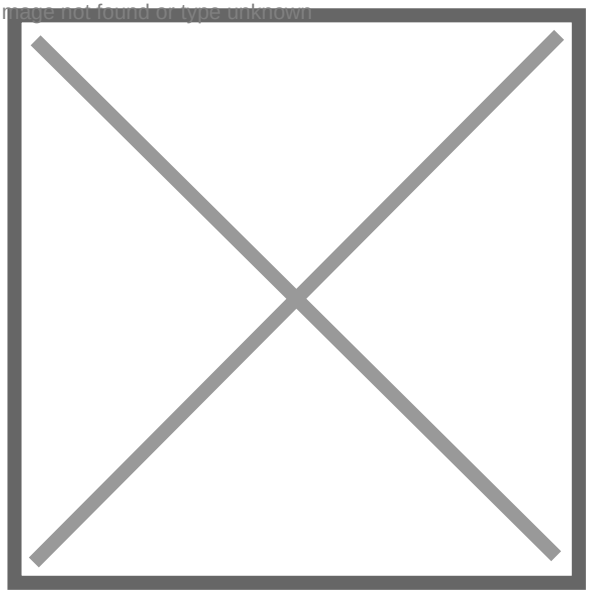

Sécurité enfant/pas de siége auto et pas d'assurance auto

Par **frizipazi**, le **28/06/2010** à **10:34**

Bonjour,

Je m'appelle Kathy je suis maman d'un petit garçon agé de 3ans et demi, je sui séparé du papa depuis peu. Nous sommes passé en jugement le 24 juin 2010 pour la garde de notre enfant , monsieur ne s'est pas présenter....le verdict aura lieu le 1er juillet 2010.

Le père de mon fils est quelqu'un d'irresponsable, d'immature, et de nombreuses mains courantes et plaintes ont été déposé de ma part pour violences et harcélement morale, menace de mort.....Il est allé plusieurs fois en prison ...bref....(c'est juste pour vous expliquer quel genre d'individu il est)

Hier monsieur a voulu prendre son fils étant donné que nous n'avons pas encore le verdict du jugement je lui confie son enfant...hors monsieur me disait qu'il avait un siège auto et qu'il avait une assurance voiture.....

cela fait quelques temps qu'il transporte son fils dans savoiture, hors hier j'ai surpis la voiture de monsieur garé sur une place piétonne, vitre cassé a l'arrière du véhicule, pas de siège auto apparent, et la vignette de l'auto est périmé c'était mon assurance de l'année dernière car cette voiture était a mon nom et quand nous nous sommes séparé je lui ai céder, la voiture est donc a son nom....la vignette de l'assurance est donc fausse, l'assurance était bonne jusqu'en novembre 2009 ! .....

Plus tard dans l'apres midi j'ai surpis le pére de mon fils avec mon fils et des amis a lui, j'ai attendu qu'il aille jusqu'a la voiture pour voir ce qu'il comptais faire avec notre enfant, et en effet il a installé son fils a larrière du véhicule sans siège auto, ceinture attaché certes mais lui

arrivant a peine au dessous du menton, je me suis présentais devant lui informant de son illégalité, il a commencé a minsulter devant mon enfant, et il est parti avec celui ci sans assurance auto et sans le siège.

Aprés un coup de klaxon de sa part, j'ai appelé tout de suite le commissariat pour les informer de ce qu'il s'est passé... Vers les 17 h monsieur m'a rammené mon enfant. Je me suis rendu au commissariat ce matin pour déposer une plainte la personne a l'accueil m'a dit qu'il y avait un probléme informatique qu'il fallait que je repasse plus tard mais qu'il ne prendrait pas de plainte juste une main courante...

je voudrai savoir si il ya une appélation spécial de ce que le père de mon fils fait avec mon enfant, je souhaite utilisé les "bons mots" et essayé si possible de pouvoir déposer une plainte car cela leur arrive de refuser mes plaintes et cela fait un an que ca dure . Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés